

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 23.06.2022

Passer l'été à sillonner la Suisse à moitié prix

MOBILITÉ La Coreb propose à nouveau l'abonnement demi-tarif estival en partenariat avec les sociétés de transport. Valable deux mois, on peut le prendre dès aujourd'hui et jusqu'au 3 août pour 33 francs.

PAYERNE

Faire découvrir le riche réseau de transports publics de la Broye, inciter les gens à se faire plaisir tout en ménageant l'environnement: c'est ce qui a poussé la Communauté régionale de la Broye (Coreb) à lancer un abonnement demi-tarif estival de deux mois l'an dernier. Avec 655 intéressés, nettement plus que la centaine d'utilisateurs espérée, le projet a largement fait ses preuves, ont relevé Christel Losey, directrice ad interim de la Coreb, et Eric Rey, président de sa commission transports. En partenariat avec les CFF, les TPF, CarPostal et la société de navigation LNM, cette action mobilité a donc été renouvelée.

Dès ce jeudi 23 juin et jusqu'au 3 août, il est possible d'acquérir un abonnement demi-tarif d'une durée de deux mois au prix de 33 francs. Et d'en profiter pour sillonner la Suisse en train, bus, bateau ou même avec des moyens de transport à câble comme le téléphérique, a rappelé Patrick Marro, conseiller en vente aux TPF. Et, pourquoi pas, de prolonger ensuite

cet abonnement toute l'année, comme l'ont fait 90 utilisateurs l'an dernier. «Dans ce cas, les 33 francs versés pour l'abonnement de deux mois sont déduits», a rappelé Eric Rey.

Des loisirs à gogo

L'idée est d'autant plus intéressante que «l'offre loisir a repris très fort après la pandémie» de coronavirus, a souligné Pascal Wullemin, responsable régional aux CFF. S'y ajoute, cette année, le 150^e anniversaire de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM). Avec des spectacles sur l'eau pour cette occasion très particulière, mais aussi des promenades en boucle qui permettent de revenir à son point de départ et des traversées de ville en ville, a rappelé Timothée Sprunger, responsable marketing.

Pour profiter du demi-tarif estival, il suffit de télécharger le bon sur le site de la Coreb et de se rendre dans n'importe quel guichet CFF ou TPF avec son SwissPass. Si l'on n'est pas encore titulaire de ce dernier, on peut le commander en même temps (il faut une pièce d'identité et une photo passeport). Ainsi muni, il ne reste plus qu'à choisir les sites de Suisse que l'on souhaite visiter ou les festivals, fêtes, animations et activités auxquels on a envie de participer.

■ ANNE-ISABELLE AEBLI

➔ Plus d'infos sur www.coreb.ch